



CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LIMONEST

PASS

SPORT & CULTURE

ENFANTS

Pour une rentrée sportive et culturelle, optez
pour le Pass Sport & Culture du CCAS !

Le sport, la culture, les loisirs sont à la source de l'épanouissement personnel, du bien-être, de la qualité de vie... et ils favorisent le lien social.

Limonest, dont chacun connaît l'engagement au service de la solidarité locale, a donc lancé il y a quelques années, le **dispositif Pass Sport & Culture** dans le but de favoriser l'accès des jeunes aux pratiques associatives culturelles et sportives.

Pour cette nouvelle saison, la commune continue d'encourager les jeunes aux pratiques associatives culturelles et sportives en renouvelant l'aide financière accordée dans le cadre du dispositif Pass Sport & Culture.

Services Affaires Sociales & Solidarités / C.C.A.S.
ccas@limonest.fr – 04.72.52.57.00

LIMONEST

Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

Pour en bénéficier, il faut :

- Habiter Limonest
- Être âgé de moins de 18 ans
- Adhérer à une association culturelle ou sportive sur Limonest
- Avoir un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 800 € :
- QF CAF compris entre 0 € et 500 € : **130 €**
- QF CAF compris entre 500 € et 800 € : **110 €**
-

Les personnes éligibles doivent fournir les pièces justificatives suivantes :

- Une copie de la pièce d'identité de l'adhérent
- Une copie du livret de famille (parents et enfant(s))
- Un justificatif de domicile (-3 mois)

Si toutes ces conditions sont remplies, il faut :

Obtenir le formulaire sur **limonest.fr** ou en mairie :

1. Compléter la partie réservée à la famille puis déposer le formulaire dans la boîte aux lettres du C.C.A.S., à côté de celle de la mairie, (1ère étape) avec **un justificatif de domicile**, une **copie de la pièce d'identité de l'enfant** ainsi qu'une **attestation de quotient familial**.

2. Le C.C.A.S. va vérifier votre éligibilité et vous précisera le montant accordé (2e étape). Votre formulaire sera ensuite disponible à l'accueil de la mairie la semaine suivante.

3. L'association devra compléter la partie du formulaire qui lui est réservée au moment de l'inscription de l'enfant à l'activité (3ème étape) et vous restituer le formulaire.

4. Déposer le formulaire dans la boîte aux lettres du C.C.A.S. **avant le 16 Octobre 2026**, afin que le service puisse verser l'aide financière à l'association (4ème étape).

Sans cela, l'association sera en droit de vous demander le solde manquant.

DEMANDE DE PASS SPORTIF & CULTUREL

4 étapes

1^{ère} étape A compléter par vous

✓ LE REPRESENTANT LEGAL :

NOMPRENOM.....

Situation familialeNombre d'enfants à charge

Adresse Postale :
.....

N° de Téléphone :

Adresse Mail :

N° d'Allocataire CAF :

Autorisation de vérification du QF sur CAFPRO : ☐oui ☐non

✓ L'ENFANT :

NOM

PRENOM.....

Date de naissance Sexe F ☐ M ☐

En signant, je certifie que les informations ci-dessus et que les documents joints sont exacts.

Date et signature du représentant légal :

2^{ème} étape A faire compléter par le C.C.A.S

Le C.C.A.S. certifie l'éligibilité de la famille au Pass Sport & Culture.

Le C.C.A.S. s'engage à verser, après inscription à l'activité et retour du formulaire au C.C.A.S., euros par mandat administratif à l'association.

Date, signature de l'agent et cachet du C.C.A.S. :

3^{ème} étape A faire compléter par l'association



Rendre le formulaire complété à la famille pour retour au C.C.A.S.

NOM DE L'ASSOCIATION limonoise :

.....

Adresse du siège.....

N° de Téléphone

Courriel

N° Siret :

**Je soussigné(e) chargé(e) de l'adhésion à
l'association, certifie que l'enfant désigné ci-dessus est inscrit pour la
saison 2026/2027.**

Date, signature et cachet de l'association :

4^{ième} étape A compléter par le C.C.A.S.

Formulaire reçu au C.C.A.S., le

Mandat administratif édité le ;
envoyé en trésorerie le